4 Février 2021

GT Comptage & Données

Ordre du jour

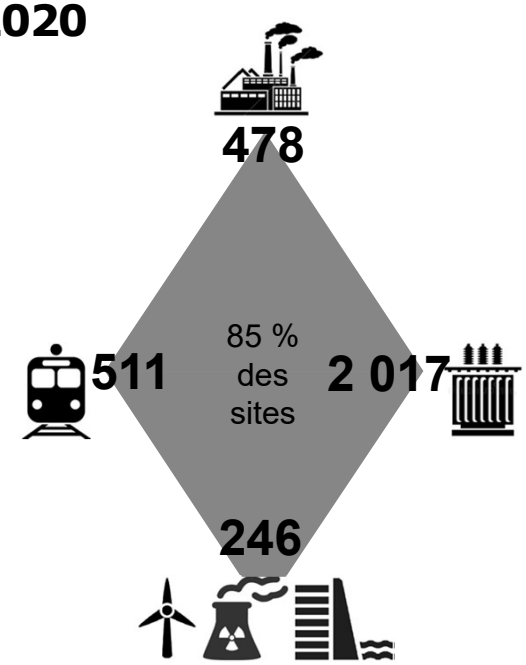
- **1° Déploiement du Comptage Connecté.**
  - Bilan 2020.
  - Perspectives de fin de projet.
- **2 ° Services de données.**
  - Finalisation de l'offre de données.
  - Préparation de la fermeture de l'offre Dat@RTE.
- **3° Services de gestion des données contractuelles.**
  - Reprise des fonctionnalités de gestion des Puissances Souscrites, Versions Tarifaires, Reports de Charge … dans le portail Services,
  - Dépose de demandes en masse dans le portail Services,
  - API de suivi des PLIC dans le portail Data.
- **4° Nouveaux Services Digitaux.**
- **5° Consultation sur les publications des données de comptage en lien avec le projet ISP15**
  - Rappels du projet.
  - Présentation des résultats de la concertation & échanges.

Comptage connecté
Bilan 2020
& situation au 4.02

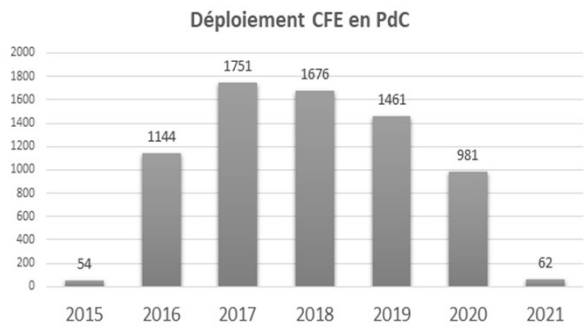
Le déploiement au 31.12.2020

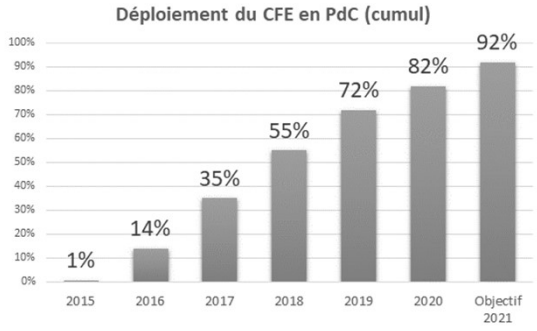
7 064 PdC connectés (sur 8 622)

	IP	RTC
Industriels	92,1%	7,9%
Distributeurs	85,9%	14,1%
Ferroviaire	98,4%	1,6%
Interconnexions	41,0%	59,0%
Producteurs	46,8%	53,2%
Total général	**81,9%**	**18,1%**



Le déploiement depuis le début du projet.

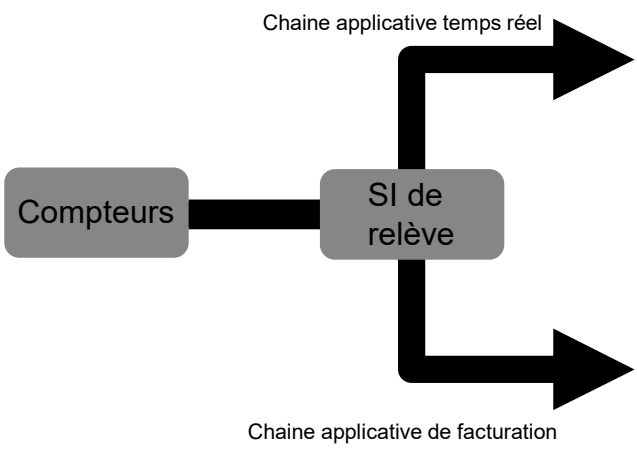




Cible 2021 : 800 à 900 PdC soit 92% de déploiement fin 2021.

- Achèvement du déploiement chez les Clients Industriels & Ferroviaire (94 % au 1.02.21)

Comptage sous IP, une double architecture SI pour une résilience des services.



Gamme de services de données en temps réel (SPEED) – 98,3% des données brutes livrées en moins de 30 min en janvier 2021.

Gamme de services de données validées (BIG) – 99,6 % des données validées livrées en J+1 à 8h en 2020.

02

Services de données

2.1 La finalisation de l'offre de données

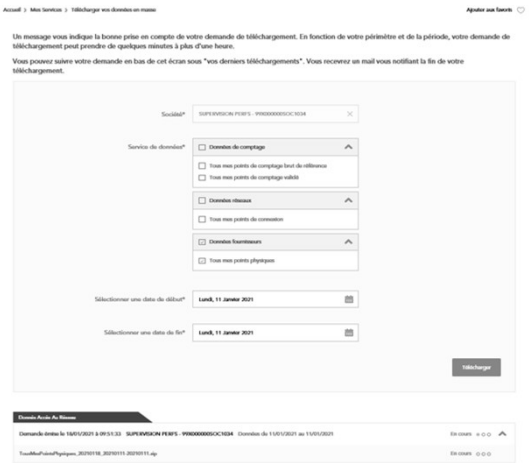
Synthèse des services disponibles

1	Mettre à disposition les données via le Portail Services et le Portail Data (API)	Données de comptage Données physiques Données réseau Données de consommation ajustée Données RPD en phase « écart » Données consommation ARENH Données de réconciliation temporelle Courbes de charge agrégées de postes sources Données d'équilibrage au fil de l'eau (comprenant MA soutirage hausse/baisse) Données des écarts valorisés Données déclaratives des RE et NEBEF Données NEB RE-Sites
2	Enrichir les modes d'accès aux données	Téléchargement en masse des données de comptage, physique et réseau Régularisation des données de comptage, physique, réseau et de consommation ajustée Accès simplifié pour les clients Multi-Siren (sans nécessité de mandat)

Toutes les données règlementaires sont désormais disponibles depuis les Portails Services et DATA

ZOOM: Le service de téléchargement des données en masse

« Le téléchargement en masse permet en quelques clics d'accéder aux données de comptage, physiques et réseau pour l'ensemble de votre périmètre sur une période pouvant aller jusqu'un an. Après avoir lancé le téléchargement, vous serez notifié automatiquement par email une fois votre archive prête »



ZOOM: Le service de téléchargement des données en masse

Les grands principes

Téléchargement asynchrone :

Contrairement au téléchargement classique, le téléchargement fonctionne en mode asynchrone et la durée de téléchargement peut prendre de quelques minutes à plus d'une heure en fonction du nombre de points de service et de la période.

Une fois le téléchargement lancé, Il n'est pas nécessaire d'attendre devant son écran, il est même possible de quitter le Portail Services. Vous serez informé par l'envoi d'un mail lorsque le téléchargement sera prêt :


RTE - Votre téléchargement est prêt

Bonjour Madame Nourlhoda Boudiaf,

Votre demande de téléchargement effectuée le 2020-11-23 16:06:26 a été traitée avec succès. Vous pouvez y accéder via votre compte sur le Portail Services RTE.

RTE, Réseau de transport d'électricité
Portail Services : https://www.services-rte.com

Si vous souhaitez ne plus recevoir de notifications : cliquez ici

Cet email est envoyé automatiquement, merci de ne pas répondre directement à ce message.

En cas de problème technique vous pouvez contacter le service hotline au numéro vert international +800.80.50.50.50 ou au numéro Azur 0810 80 50 50. Vous pouvez également transmettre un message électronique à RTE-HOTLINE@rte-france.com. Pour toute autre question vous pouvez contacter votre interlocuteur commercial RTE.

Votre adresse de messagerie fait l'objet d'un traitement destiné à vous informer des nouveaux services de RTE dans le cadre de la mise à disposition de nouveaux services digitaux et exclusivement utilisés par RTE à ces fins. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant et pouvez en obtenir la rectification ou exercer votre droit d'opposition en contactant le correspondant Informatique et Libertés de RTE, en justifiant de votre identité (copie d'une pièce d'identité en cours de validité), à l'adresse suivante :

RTE - Correspondant Informatique et Libertés Immeuble WINDOW, 7C Place du Dôme, 92073 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Habilitations :

Le service hérite des habilitations données par l'administrateur sur les données de comptage, les données physiques et les données réseaux. Ainsi si je suis utilisateur et que l'administrateur m'a autorisé sur un PDC des deux PDC de la société, via le service de téléchargement en masse je n'accède qu'à ce PDC.

Suivi des téléchargements :

Si vous avez oublié de sauvegarder votre téléchargement, il n'est pas nécessaire de relancer de nouveau un téléchargement, car votre demande est sauvegardée sur le Portail pendant une durée de 3 jours :



2.2 Préparer la fermeture de l'offre Dat@RTE

Fermeture de l'offre Dat@RTE

Communication

lun. 12/10/2020 15:05
RTE <rte@news.notifications-rte.com>
[RTE] J-365 avant la fermeture de l'offre Dat@RTE
À BOUDIAF Nourlhoda

J-365 avant la fermeture de l'offre Dat@RTE

L'accès à vos données privées maintenant entièrement disponible sur le Portail Services et le Portail Data.

Depuis plus d'un an, RTE déploie une nouvelle offre de services digitaux destinée à garantir à chacun de ses clients des données plus fiables, plus complètes et plus sûres selon des modalités d'accès répondant à chaque besoin.

Désormais, 100% des services règlementaires proposés précédemment via l'offre historique Dat@RTE* sont disponibles sur le Portail Services et le Portail Data.

RTE s'est engagé à respecter un délai de prévenance d'un an avant la fermeture de l'ancienne offre Dat@RTE : Vous pourrez ainsi anticiper les actions nécessaires sur vos flux de données et migrer vers cette nouvelle offre plus moderne. Afin de vous accompagner progressivement dans cette migration, RTE met à votre disposition la liste des correspondances avec la nouvelle offre.

Le compte à rebours commence le 12 octobre 2020 pour une fermeture définitive de l'offre Dat@RTE **le 12 octobre 2021.**

La hotline de RTE et votre interlocuteur commercial restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette transition :

- Par mail : rte-hotline@rte-france.com
- Par téléphone : **0810 80 50 50**

(*) : L'offre historique Dat@RTE englobe l'application PUBLICATION (accès IHM et envoi de mails) et le menu comptage de l'application Espace Personnalisé Client (EPC). Les autres menus de l'EPC ne sont pas concernés par cette communication.

RTE, Réseau de transport d'électricité
Portail Services : https://www.services-rte.com

Cet email est envoyé automatiquement, merci de ne pas répondre directement à ce message.

Un message indiquant la fermeture de l'offre Dat@RTE a été envoyé le 12/10/2020 à l'ensemble des clients ayant un compte sur Publication et/ou l'EPC. Ce message annonce une fermeture pour le 12/10/2021, soit dans un an conformément à l'engagement pris par RTE.

Une actualité a été également publiée sur le Portail Services le même jour: https://www.services-rte.com/fr/actualites/j-365-avant-la-fermeture-de-l-offre-datarte.html

Fermeture de l'offre Dat@RTE

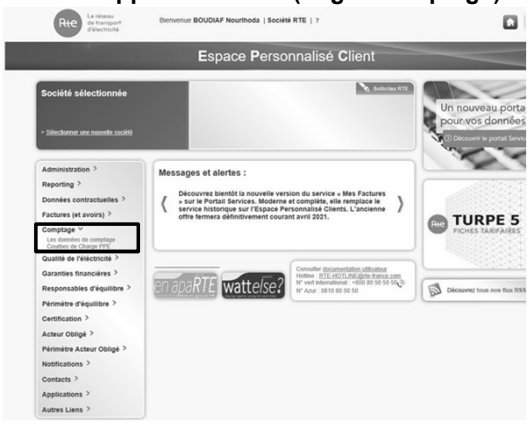
Les impacts après le 12/01/21

Application PUBLICATION:



Il ne sera plus possible d'accéder à l'IMH de l'application PUBLICATION et de recevoir les mails permettant d'accéder aux données au format xml.

Application EPC (onglet comptage):



Fermeture de l'offre Dat@RTE

Basculer sur le Portail Services et le Portail Data

1. Déclarer un 1er administrateur pour le Portail Services et pour le Portail Data.
Le 1er administrateur déclare ensuite les utilisateurs de sa société.
Attention le compte sur le Portail Services est différent du compte sur le Portail Data.

2. Retrouver les données utilisées via l'offre Dat@RTE, en utilisant, par exemple, le tableau des correspondances ci-dessous:
la liste des correspondances avec la nouvelle offre.

3. Si vous automatisiez la récupération et le traitement des données publiées par RTE depuis l'offre Dat@RTE, il vous faudra réaliser des développements pour être compatible avec la nouvelle offre:
   - Portail Data: l'accès aux API se fait via le protocole REST / JSON.
   - Portail Services: Les fichiers téléchargés sont au format csv.

L'enrichissement et la mise à jour de l'offre disponible sur les Portails Services et Data

Des projets en cours

→ Pour reprendre les données et fonctionnalités disponibles depuis l'Espace Personnalisé Client:
   - Données contractuelles
   - Données en lien avec la facturation

→ Pour simplifier l'accès aux données et aux applications de RTE via un point d'entrée unique: le Portail Services

→ Pour prendre en compte l'évolution des règles ayant un impact sur les données ou les modes de publication:
   - Évolution des règles RE/MA
   - Passage à un pas de règlement des écarts à 15 min

03

Services de gestion des données contractuelles.

Contexte

DANS LE CADRE DE LA REFONTE DE SON OFFRE DIGITALE, RTE TRAVAILLE SUR L'AJOUT DE NOUVEAUX SERVICES SUR LE PORTAIL SERVICES ET LE PORTAIL DATA :

- Reprise des services de gestions des données contractuelles dans l'EPC



MISE EN PLACE DE NOUVEAUX ÉCRANS, DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS, DE NOUVEAUX MODES D'ACCÈS AUX INFORMATIONS (API SUR LE PORTAIL DATA)

Note : Les VISUELS présentés ci-après sont issus des expressions de besoins des services ou des premières maquettes, et ne sont pas définitifs (ni sur la forme, ni sur les textes présentés)

18

Ordre du Jour

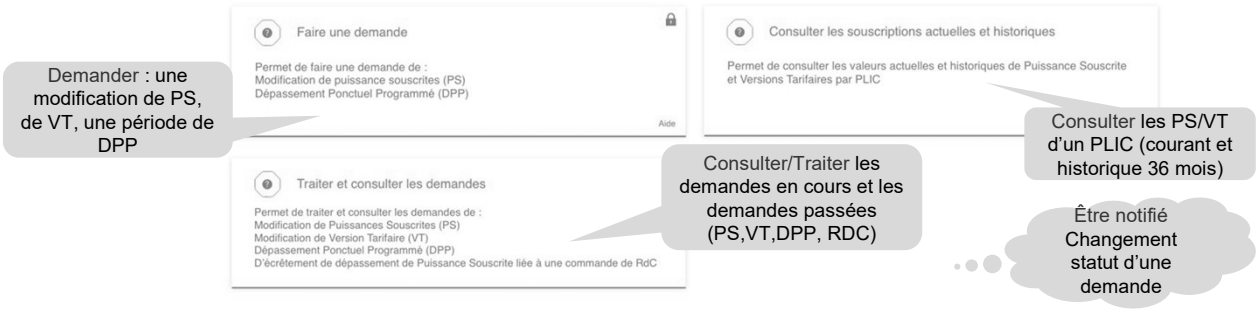
1. **PRÉSENTATION DU SERVICE**
2. **EVOLUTIONS DES INTERFACES UTILISATEURS**
3. **DÉPOSE DE DEMANDES EN MASSE (FICHIER)**
4. **HABILITATIONS**
5. **DONNÉES ACCESSIBLES VIA LES API**
6. **ÉCHANGES AUTOUR DU PLANNING**

19

3.1 Présentation du service

Présentation du service

LE SERVICE, ACCESSIBLE VIA L'ONGLET « MES SERVICES » AURA TROIS GRANDES FONCTIONNALITÉS :



21

Présentation du service

PS et VT

GESTION DES PUISSANCES SOUSCRITES :

- Déposer une demande de modification de Puissances Souscrites par formulaire ou par fichier (plusieurs demandes indépendantes)
- Visualiser les demandes
- Annuler les demandes (si applicable)
- Être notifié lors des changements de statuts des demandes : notification unitaire ou récapitulatif hebdomadaire (choix utilisateur)
- Visualiser le jeu de PS en cours et un historique de 36 mois

GESTION DES VERSIONS TARIFAIRES :

- Mêmes fonctionnalités

22

Présentation du service

DPP / RdC

GESTION DES DPP :

- Déposer les demandes par formulaire ou par fichier (plusieurs demandes indépendantes)
- Visualiser les demandes
- Annuler les demandes
- Être notifié lors des changements de statuts des demandes

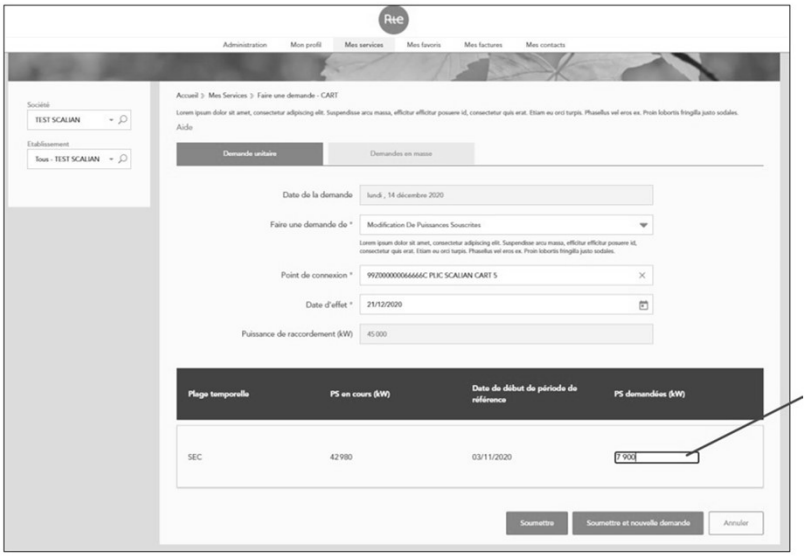
CONSULTATION DES REPORTS DE CHARGES :

- Visualiser les commandes de reports de charges faites par les Centres d'Exploitation RTE, une fois saisies
- Visualiser les demandes d'écrêtements une fois prise en compte en facturation
- Être notifié lors de la mise à disposition d'une demande

23

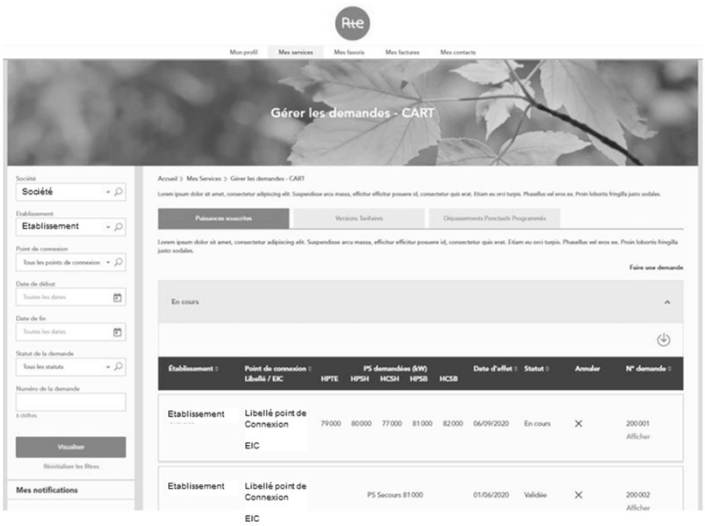
3.2 Evolution des interfaces utilisateurs

Page « Faire une demande »



25

Page « Traiter et consulter les demandes »



26

3.3 Dépose de demandes en masse (fichier)

Dépose de demandes en masse

Généralités

IL SERA POSSIBLE DE FAIRE UNE DEMANDE PAR DÉPOSE DE FICHIER

- Un fichier déposé sur le Portail Services contient un ensemble de demandes du même type
- Le support du format actuel continuera dans un premier temps (période à définir), avec quelques ajustements, qui sont sans impact à l'import sur l'EPC et peuvent être réalisées dès à présent (avant ouverture service sur le Portail Services)
- Le champ « Etablissement ou Site » (équivalent à la colonne « Site » actuelle) est à renseigner obligatoirement dans le fichier de dépôt de demande en masse de PS/VT/DPP
  - Le code partenaire doit être utilisé dans cette colonne
  - Exemple : ACR Champagne-Ardenne (Rethel) : Q0026
- L'information de l'« emplacement travaux », dans le fichier de dépôt de demande en masse de DPP, indispensable pour les Centres d'Exploitation
- Le champ « demande transitive» sera considéré par défaut à Non si non renseigne

28

Dépose de demandes en masse

EVOLUTION PARCOURS UTILISATEUR :

- Si une ligne ne peut pas être intégrée, le service rejette uniquement cette ligne et non tout le fichier.
- Dans ce cas, l'utilisateur pourra confirmer s'il souhaite déposer ou pas les N demandes correctes et sera informé des erreurs sur la(/les) ligne(s) rejetée(s)

3.4 Habilitations

Gestion des habilitations

DEUX NOUVEAUX SERVICES VU DES HABILITATIONS

- Accès à la gestion des PS / VT / DPP
- Accès à la consultation des RdC

PAR DÉFAUT, TOUTE PERSONNE HABILITÉE SUR UNE SOCIÉTÉ VOIT, SANS GESTE DE L'ADMINISTRATEUR, L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS RATTACHÉS, ET L'ENSEMBLE DES SERVICES ÉLIGIBLES POUR CETTE SOCIÉTÉ.

LES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR CE SERVICE SONT CEUX AUXQUELS DES PLICS SONT RATTACHÉS

31

3.5 Données accessibles via les API

Liste des ressources

1. **VÉRIFIER L'ÉLIGIBILITÉ D'UN PLIC (OU D'UN ENSEMBLE DE PLICS) POUR UN TYPE DE DEMANDE DONNÉ**

2. **CONSULTER L'HISTORIQUE DES DEMANDES ET LEUR STATUT**
   - Puissances Souscrites
   - Version Tarifaire
   - Dépassement Ponctuel Programmé
   - Report de Charge par établissement / par PLIC rechargé

3. **CONSULTER LE STATUT DES DEMANDES**
   - Puissances Souscrites
   - Version Tarifaire
   - Dépassement Ponctuel Programmé

4. **CONSULTER L'ÉTAT DES PLIC (PS/VT EN COURS)**

5. **CONSULTER L'HISTORIQUE D'UN PLIC**
   - Puissances Souscrites
   - Version Tarifaire

6. **VISUALISER DES DEMANDES DE REPORTS DE CHARGES FAITES PAR LES CENTRES D'EXPLOITATION RTE, UNE FOIS SAISIES**

Plus d'informations sur les API RTE :

- **https://data.rte-france.com/faq**

33

Focus sur la ressource « vérifier l'éligibilité d'un PLIC »

L'API « VÉRIFICATION DE L'ÉLIGIBILITÉ D'UN OU PLUSIEURS PLICS » QUI PERMET DE SAVOIR SI UN PLIC EST ÉLIGIBLE À UN TYPE DE DEMANDE DONNÉ

Objectif / opportunité d'utilisation :

- contrôler la possibilité de faire une demande sur un PLIC avant de générer un fichier de dépose de demandes en masse (et donc avant de l'intégrer dans le Portail Services)
- Différencier le statut
  - éligibilité « permanente » (exemple pas de VT sur un PLIC secours)
  - éligibilité « contextuelle » (impossible de faire une demande de PS quand une autre demande est en cours)

34

3.6 Échanges autour du planning

35

Planning Portail Services

LE SERVICE COMPLET « SOUSCRIPTION CART » (PS, VT, DPP ET CONSULTATION DES REPORTS DE CHARGE) SERA DISPONIBLE AU DÉBUT DU SECOND TRIMESTRE 2021

LES UTILISATEURS DEVRONT ÊTRE HABILITÉS ET INTÉGRÉS AUX BONS GROUPES SUR LE PORTAIL SERVICES AVANT L'OUVERTURE

36

Planning Portail Data

LA RESSOURCE ÉLIGIBILITÉ DE L'API TARIFF EST DISPONIBLE ET UTILISABLE SUR LE PORTAIL DATA POUR LES PS ET VT.

LE RESTE DES RESSOURCES DE CONSULTATION DE L'API TARIFF DU PORTAIL DATA SERA DISPONIBLE AU DÉBUT DU SECOND TRIMESTRE 2021

37

4

Nouveaux services digitaux

RTE Notifications

L'application mobile (smartphone & tablette) RTE Notifications (Type PP, Tempo, indisponibilités des moyens de productions,...)

L'application est ouverte depuis le 29 janvier 2021

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



Module privé

Module complémentaire au service « Visualiser les données physiques », de type agrégation sur 1 journée, 1 semaine et 1 mois (service réservé uniquement aux clients de RTE) = **Web service (disponible sur ordinateur, tablette et smartphone).**

> Ce service sera disponible dans un premier temps pour un nombre limité de clients. Sites pilotes : Lyon et Toulouse – 5 clients au total testeront dans un premier temps.

Le service est en cours de développement. Les tests avec les 5 clients démarreront aux alentours du **8 février 2021.**

A noter, ce service sera dans un premier temps accessible **hors Portail Services.**

05

Concertation « données de comptage » dans le cadre du Projet ISP 15

Rappel du contexte du projet ISP15 (passage du pas de règlement des écarts à 15')

Une obligation règlementaire pour aller vers une harmonisation européenne

Le **Règlement Européen 2017/2195 « Guideline on Electricity Balancing »** entré en vigueur le 18 décembre 2017, les gestionnaires de réseau doivent appliquer un pas de règlement des écarts de 15 minutes, au plus tard 3 ans après l'entrée en vigueur du texte, soit d'ici le 18 décembre 2020

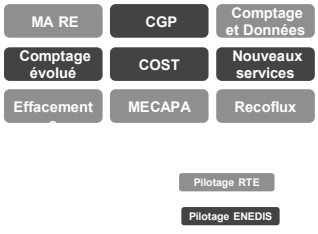
En application de l'article 62(2)(d) du règlement EBGL, la CRE accorde une **dérogation jusqu'au 1er janvier 2025** pour la mise en œuvre en France du pas de règlement des écarts à 15 minutes dans sa délibération du 14 novembre 2018

Une concertation sur la mise en œuvre menée conjointement par RTE et Enedis

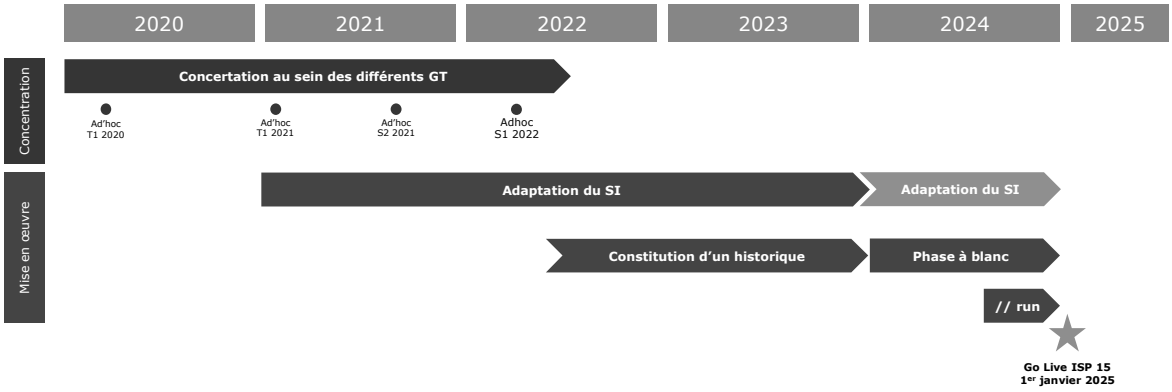
Instruction des différents sujets au sein des GT existants

Organisation de GT Ad hoc ISP15 pour suivre l'avancement global

- Démarrage de la concertation le 14 mai 2019
- Appel à contribution auprès des acteurs de marchés à l'été 2019
- Enquête dans le cadre du GT comptage et données RTE en octobre 2020



Macro calendrier



RÈGLEMENT *ELECTRICITY BALANCING*

Les GRT doivent appliquer un pas de règlement des écarts de 15 minutes dans toutes les zones

DÉROGATION DE LA CRE Mise en œuvre en France au plus tard au 1er janvier 2025

43

Impact sur le Comptage RPT - Grands principes et périmètre du projet

1. Les données de comptage RPT seront à la cible validées à un pas 5'

2. Les modalités de mesure des dépassement de puissance pour la facturation de l'accès au réseau restent inchangées à un pas 10'

Les impacts pour les acteurs sur le pas de publication des données de comptage RPT est en cours de concertation au sein de ce GT jusqu'à fin juin 2021.

L'objectif de la séquence d'aujourd'hui est de vous présenter les 1er résultats de l'enquête lancée sur CONCERTE fin 2020 et d'enrichir ces résultats de vos réactions & propositions.

Propositions de RTE soumises à concertation

Basculement des services suivants au pas 1 & 5 min au 1er janvier 2024 (actuellement au pas 1 & 10 min).

- Portail Data :
  - API Speed Metering,
  - API Big Metering,
  - API Speed Physical
  - API Big Physical.

- Portail services :
  - « Visualiser les données de comptage brutes »,
  - « Visualiser les données de comptage validées »,
  - « Visualiser les données physiques brutes »,
  - « Visualiser les données physiques validées »

Résultats de la consultation (1/2)

5 réponses, 2 confidentielles & 3 publiques.

- **Total Direct Energie est d'accord avec l'ensemble des propositions, sans commentaire.**

- **URM est d'accord avec l'ensemble des propositions, avec 2 remarques :**
  - Souhaite une mise à disposition anticipée des données sur le nouveau pas « 5 min » à partir de mi-2023 pour pouvoir intégrer les évolutions dans le SI des GRD, en vue d'une éventuelle participation aux tests nationaux en 2024.
  - Souhaite disposer d'une plateforme de test mettant à disposition les API selon les modalités cibles.
  - Souhaite disposer des API Big Metering, Big Substations au pas « 5 min » mi-2023

- **EDF est d'accord avec l'ensemble des propositions, avec 2 remarques :**
  - Attire l'attention de RTE sur le doublement de la volumétrie des données et l'importance de la préparation de RTE pour dimensionner son SI en conséquence. Tant sur le portail Services que sur le Portail Data.
  - Souhaite des précisions sur le contenu exact du basculement au 1er janvier 2024. Que faut il comprendre exactement ? (Bascule du pas 10 au pas 5 sans recoupement ?, parallel run ?...)

Résultats de la consultation (2/2)

5 réponses, 2 confidentielles & 3 publiques.

- **Un client est d'accord avec l'ensemble des propositions, sans commentaire.**

- **Un client est d'accord partiellement avec les propositions et formule des commentaires.**
  - Réaffirme son opposition à une évolution du CART au pas « 5 min »,
  - Est d'accord avec les propositions de passage au pas « 5 min » dans le portail Data mais pas dans le portail Services. Sans en préciser les raisons.
  - Souhaite que RTE soit en capacité de fournir un historique de données au pas « 5 min » sur une profondeur de 10 ans.
  - Souligne que les évolutions proposées par RTE vont nécessiter des investissements côté client, demande un accompagnement technique & financier de la part de RTE. Ce client demande la mise à disposition des spécifications techniques des futures API au pas « 5 min » dès S1-2022 et des données dès S2-2022.